



## Tutelle pour mon mari malade

-----  
Par Odileb

Mon mari malade alzheimer je me demande comment se passe la mise sous tutelle quel est l'intérêt pour lui pour moi et pour mes enfants et les avantages et inconvénients si je suis son tuteur

-----  
Par Isadore

Bonjour,

Mon mari malade alzheimer je me demande comment se passe la mise sous tutelle

Cette page explique la procédure :

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2120]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2120[ur]

L'intérêt pour votre mari : lui et ses biens seront protégés des abus, et en cas de problème son tuteur pourra agir à sa place. Tant qu'il n'est pas sous tutelle, personne ne peut le remplacer pour les actes essentiels. S'il est victime d'un délit, personne ne peut déposer plainte à sa place. S'il doit entrer en EHPAD ou embaucher une aide à domicile, personne ne peut conclure ou signer le contrat à sa place. Personne d'autre que lui ne peut toucher à ses biens même avec une procuration sauf le strict nécessaire pour préserver ses intérêts (gestion d'affaires).

A moyen et long terme cela va devenir ingérable.

L'intérêt pour vos enfants et vous-même : vous saurez que votre mari est protégé.

Les inconvénients d'être la tutrice de votre mari sont aussi les avantages : c'est vous qui devrez gérer ses affaires et prendre les décisions qu'il ne peut assumer. A vous de voir quel regard vous portez sur cela : devoir, contrainte, bonheur de pouvoir l'accompagner pour alléger son quotidien...

-----  
Par janus2

Bonjour,

Pensez aussi à l'habilitation familiale si tout le monde s'entend bien, c'est moins lourd que la tutelle (pas de compte à rendre au juge des tutelles).